

## Les aires marines protégées sont-elles un outil efficace pour atteindre le bon état écologique ?

**Dans le cadre de la préservation de la biodiversité marine, l'examen de l'efficacité des aires marines protégées en France révèle leur impact sur les activités maritimes, soulevant des questions cruciales quant à leur mise en œuvre et à leur rôle dans cet équilibre délicat.**

Lors de nos travaux, nous nous sommes interrogés sur l'efficacité des aires marines protégées (AMP) dans la sauvegarde de la biodiversité. Ces espaces délimités en mer répondent à des objectifs de protection de la biodiversité marine et favorisent la gestion durable des activités maritimes. Ces zones offrent un refuge où les écosystèmes peuvent s'épanouir, favorisant ainsi la prolifération des espèces. Selon l'approche française, la plupart des AMP permettent aujourd'hui de concilier les enjeux environnementaux et le développement durable des activités. En considérant l'ensemble des informations exposées dans notre étude, nous pouvons affirmer que les AMP sont un outil novateur de protection de la biodiversité. Le mouvement international de création d'AMP, largement supporté par la France et lancé dans les années 90, prouve l'engouement et la prise de conscience quant au changement climatique et à la nécessité de protéger nos océans.

En 2020, la France a atteint les objectifs fixés par l'Union Européenne de 30 % de mise sous protection de zones marines et côtières à travers sa Stratégie nationale pour les AMP (SNAP). Cependant, on constate qu'il y a une inégale répartition des AMP en France : elles sont beaucoup plus nombreuses en outre-mer qu'en métropole. Par ailleurs, un des enjeux majeurs pour les acteurs publics français, serait la création de 10% de zone de protection forte (ZPF) sur le territoire national, un chiffre dont la France est encore bien loin.

Les AMP génèrent d'importants avantages. Au-delà de ceux à caractère environnemental, de préservation ou de restauration de la biodiversité, il existe de nombreux aspects d'ordre économique et social. En effet, à condition que l'AMP soit correctement protégée, la restauration des ressources halieutiques grâce à la prolifération des espèces peut se traduire par de meilleurs rendements de pêche à l'intérieur et à l'extérieur de l'aire et être un avantage économique pour les professionnels de la mer. Ajoutons à cela que les AMP peuvent avoir un caractère éducatif et scientifique. Les aires marines éducatives sont appréciées du grand public et des établissements scolaires. Elles peuvent également devenir des zones d'études du milieu marin privilégiées pour les experts, afin de rendre compte de leur efficacité. Gardons à l'esprit qu'elles s'intègrent dans un contexte plus global de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en créant un lien terre-mer fort et en contribuant au développement durable des territoires littoraux.

Suite à nos recherches, il nous est possible d'affirmer que l'outil n'a pas atteint son potentiel maximum d'efficacité de protection des écosystèmes marins. C'est

particulièrement le cas en France, et dans la mer très anthropisée qu'est la façade Manche Est Mer du Nord. En effet, cette façade ne comporte que très peu de zones de protection et les AMP qui s'y trouvent sont trop permissives.

Pour atteindre les avantages mentionnés, il y a quelques facteurs qui influent sur l'efficacité des zones de protection : plus le niveau de protection au sein des zones de protection est élevé, plus celles-ci génèrent des avantages écologiques. L'efficacité des niveaux de protection au sein des zones de protection est intrinsèquement liée à l'impact des activités autorisées sur les espèces et les habitats, les volumes de pêches autorisées, le respect de la loi, la durée des efforts de protection, la superficie et le degré d'isolement. Si l'on souhaite maximiser l'atteindre au bon état écologique, il vaut mieux privilégier la mise en place d'une ZPF.

De plus, la faiblesse de l'outil semble résider dans sa flexibilité, tant dans sa définition que dans les mesures prises pour sa gestion efficace et intégrée. En effet, si les volontés politiques sont de préserver la biodiversité dans les eaux françaises, il est nécessaire d'aligner la définition française sur celle internationale de l'UICN, c'est-à-dire d'interdire les activités industrielles extractrices par définition sur la zone des AMP. En effet, de nombreuses AMP ne parviennent pas à atteindre leurs avantages en raison de pratiques destructrices telles que le chalutage de fond. Il serait envisageable d'appliquer des sanctions identiques et un processus de contrôle commun aux mers et océans du monde. Une révision du concept d'AMP apparaît donc comme nécessaire. La vaste définition française d'une AMP laisse entrevoir plusieurs angles de perception exposés aux interprétations.

Il faut cependant admettre que la création d'AMP se fait dans un contexte qui n'est pas simple, tiraillée entre la diversité des acteurs, les politiques publiques, l'émergence du droit de l'environnement et la difficulté de cloisonner et de surveiller les eaux. Tout cela nous invite à une réflexion approfondie en matière de gestion intégrée et participative du milieu marin pour améliorer l'outil. La communication descendante du gouvernement et des institutions scientifiques qui y sont rattachées doit être rendue plus accessible afin que tous les citoyens, professionnels ou non, puissent comprendre réellement les tenants et aboutissants des AMP. De plus, la gestion des aires doit s'articuler en concertation avec les communautés locales et en développant une réelle stratégie de communication autour de la thématique qui est à ce jour insuffisante.

Au vu des moyens techniques, financiers et d'influence dont dispose la France, cette dernière pourrait entraîner un mouvement de protection massif des océans. Il semble important de développer notre solidarité écologique internationale à l'aide d'un réseau plus intégré d'AMP reposant sur une gestion plus participative, restrictive et réglementée afin que l'outil ne soit pas utilisé à mauvais escient.